



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 24 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 11 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Emile BUCH, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT, Michel PLEUCHOT, Sandrine BOSCARO,

Excusés : Nathalie COLONEL.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_08_24032025

Objet : convention d'utilisation de terrains parcelles cadastrées AH n° 65

Monsieur PLESSALA Sébastien et Monsieur et Madame BERNARD Christophe et Colette ont sollicité la commune afin de pouvoir utiliser la parcelle AH n° 65, située au Villaret, propriété communale, pour des modalités de facilité d'accès à leur propriété ainsi que pour y effectuer des activités de jardinage.

La présente convention vient définir les conditions dans lesquelles **Monsieur PLESSALA et Monsieur et Madame BERNARD** sont autorisé à utiliser la parcelle AH n° 65.

Cette mise à disposition est effectuée à titre gratuit par la **commune de Susville à compter du 24 mars 2025 pour une durée de 9 ans.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Autorise Mme le Maire à signer la convention d'utilisation de terrains parcelle cadastrées AH n° 65 à Monsieur PLESSALA et Monsieur et Madame BERNARD.

Dit que ce terrain est **mis à disposition à titre gratuit.**

La convention sera annexée à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Elodie JODAR

Le Maire
Valérie CHALLON

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 24 mars 2025.

Le Maire, Valérie CHALLON.

